MINISTERE DE L'AGRICULTURE SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Publication périodique

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES RHONE-ALPES
AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

EDITION BAS-VIVARAIS

ABONNEMENT ANNUEL: 70 f
REGISSEUR RECETTES D.D.A. CCP LYON 9431-17 A
(7) 862 20 30

Circonscription RHONE-ALPES 55, rue Mazenod 69426 LYON CEDEX 3

19 Mai 1982 N° de série continue 15 Bulletin n° 15

ARBRES FRUITIERS

CERISIER - Voir Bulletin n° 14 du 11 Mai.

PECHER

Oïdium - Les conditions climatiques sont très favorables : se reporter au Bulletin n° 6 (page 2) du 3 Mars.

Tordeuse orientale - Le premier vol reste soutenu dans la plupart des situations (ST JUST, CHAMBONAS, ST ALBAN-AURIOLLES, AUBENAS et LAURAC) et les conditions climatiques sont favorables à l'activité de ce ravageur.

En toute situation, un traitement est conseillé dès réception pour :

- diminuer les attaques sur pousses dans les jeunes vergers
- réduire les populations de ce ravageur dans les vergers en production

Produits utilisables : - fénitrothion 50 g m.a./hl - phosalone 60 g m.a./hl.

En cas d'attaque de puceron vert (myzus) on préfèrera l'emploi de méthomyl 62,5 g m.a./hl ou de deltaméthrine 1,75 g m.a./hl

Cochenille du mûrier et cochenille rouge du poirier - Il est encore trop tôt pour intervenir.

POIRIER

Tavelure - En cas de pluie, les risques de contaminations primaires demeurent importants.

Psylle - Les Bulletins n° 12 et 13 ont donné des indications générales et les conditions d'une intervention éventuelle.

Situation actuelle :

- les populations d'auxiliaires (anthocorides) s'installent actuellement
- beaucoup de pontes (échelonnées) sont maintenant écloses
- dans tous les vergers où le seuil d'intervention (20 % des pousses occupées par des larves) est proche ou atteint, on interviendra au plus tard au cours de la dernière semaine du mois de Mai avec l'amitraze à 60 g m.a./hl (MAITAC, TUDY) efficace contre les acariens ou le phosmet à 50 g m.a./hl (IMIDAN) efficace contre le carpocapse. Les pyréthrinoïdes de synthèse sont à proscrire pour ce traitement.

Carpocapse - Le premier vol se poursuit en toutes régions (ST JUST, ST SERNIN, GROSPIERRES, AUBENAS, LUSSAS). Dans le cas de vergers non protégés au DIMILIN (Bulletin n° 13 du 5 Mai) on interviendra avec un produit classique (larvicide) aux dates suivantes :

- Vallée du Rhône et du Chassezac : dès réception
- Autres régions (AUBENAS, GROSPIERRES...) : au début de la semaine du 24 au 29.

Produits utilisables : On ne retiendra que ceux à longue rémanence (2 semaines au moins en condition moyenne) et en préférant les matières actives peu ou pas toxiques pour les auxiliaires type phosalone 60 g m.a./hl AZOPHENE, ZOLONE - phosmet 50 g m.a./hl IMIDAN.

Imprimerie de la Circonscription RHONE-ALPES. Le Directeur Gérant R. GIREAU Commission Paritaire de Presse N° 1656 AD

P 42

POMMIER

Tavelure, Oïdium - Maintenir la protection.

Carpocapse - Voir poirier.

Puceron vert - Les colonies se développent actuellement sur les pousses et en particulier les gourmands. Une intervention est nécessaire si le seuil de 15 % de pousses occupées est dépassé.

Produits utilisables : Voir carpocapse.

Mineuses des feuilles - Deux espèces sont fréquemment rencontrées dans la région :

Mineuse marbrée
(Lithocolletis blancardella)

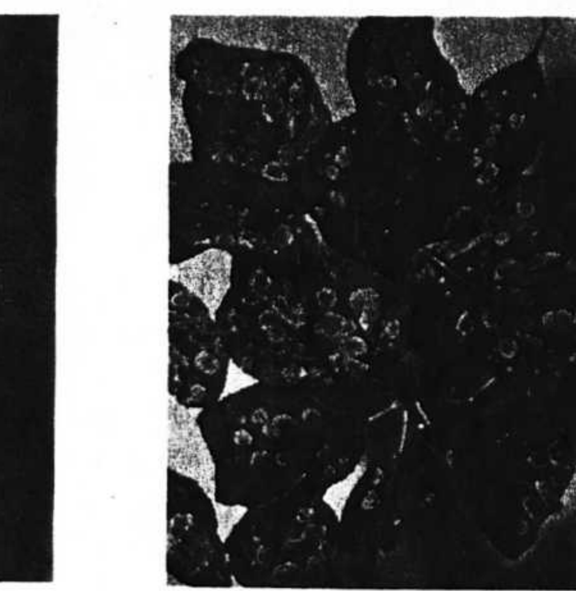
Mineuse cerclée
(Leucoptera scitella)



Mines à la face supérieure d'une feuille



Aspect de ces mines à la face inférieure



Mines sur bouquet foliaire (face supérieure)



Mines et nombreux cocons dans une feuille repliée

Mineuse marbrée : observer si le seuil prévisionnel de 200 mines/100 feuilles est atteint (Bulletin n° 14 du 11 Mai).
Mineuse cerclée : attendre un prochain Bulletin.

PRUNIER

Carpocapse des prunes - Le premier vol s'amplifie (AUBENAS, MEYRAS).

Un traitement est conseillé dès réception sur les variétés tardives avec : phosalone 60 g m.a./hl (AZOPHENE, ZOLONE) : à préférer parce que moins dangereux pour les auxiliaires.

VIGNE

MILDIOU - Jusqu'ici les conditions climatiques ont été peu favorables aux germinations des oeufs de mildiou et par conséquent les risques de contaminations primaires ont été pratiquement inexistants. Cette situation permet de retarder la protection spécifique contre cette maladie.

Un traitement ne pourrait se justifier qu'après une forte précipitation (au moins 10 à 12 mm). Il faudrait alors réaliser une protection dans les 6 à 7 jours qui suivent.

En ce qui concerne le cas particulier de l'emploi du phoséthyl Al (MIKAL et RHODAX) précisons que la préparation des défenses de la plante nécessite une intervention quand les rameaux atteignent 30 cm.

OIDIUM - Rappel de la nécessité d'un premier traitement selon les indications données dans notre Bulletin n° 12 du 26 Avril.

Partout où des foyers ont été constatés en 1981 il est important d'intervenir au stade F-G. Surveiller l'apparition des premiers symptômes (attaques sur les jeunes pousses connues sous le nom de "drapeau") pour une protection à renouveler le cas échéant. Si la pression de la maladie était importante indépendemment des soufrages, utiliser de préférence l'un des produits suivants :

soufres micronisés mouillables...	1 kg/hl	(dose homologuée 10 kg/ha)
triadiméfon....................	5 g/hl	(BAYLETON 5 : 1 l/ha)
fenarimol......................	1,2 g/hl	(RUBIGAN 4 : 0,3 l/ha avant floraison)
triforine......................	28,5 g/hl	(SAPROL et DENARIN : 1,5 l/ha)

Sont aussi autorisées les matières actives suivantes (doses exprimées en grammes de matière active par hectolitre) :
bénomyl : 25, dinocap : 125, dichlofluanide : 125, méthylthiophanate : 140.

P43